

Société en Commandite par Actions Faisant Appel Public à l'Épargne
Capital : 924.673.700 dirhams
Siège Social : Casablanca, 22 boulevard Abdelkrim Al Khattabi
RC Casablanca n° 180 175 - IF Casablanca n° 40165169

POUVOIR

Je (Nous) soussigné(s)représenté(s) par
.....

Demeurant à (ayant notre siège à)
.....

Propriétaire deactions de 100 dirhams chacune, de la société **MUTANDIS SCA**,
Société en Commandite par Actions faisant appel public à l'épargne au capital de 924.673.700 dirhams, dont
le siège social est sis à Casablanca, au 22 boulevard Abdelkrim Al Khattabi, immatriculée au Registre du
Commerce de Casablanca sous le n° 180 175 (ci-après la « **Société** »).

CONSTITUE POUR MANDATAIRE

La Sociétéreprésentée par M.

Mme.....

ou

Mme/M.....
.....

Demeurant à
.....
.....

A l'effet de me (nous) représenter à l'Assemblée Générale Mixte de la Société qui se tiendra le **3 avril 2023 à 10 heures 30 minutes** à la Villa Roosevelt (3 Boulevard Moulay Rachid, ex - Roosevelt), à Casablanca, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE :

1. Présentation du rapport du Gérant, du rapport du Conseil de Surveillance, et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2022 et approbation des comptes clos à cette date ;
2. Présentation du rapport du Gérant, du rapport du Conseil de Surveillance, et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022 et approbation des comptes consolidés clos à cette date ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et distribution de sommes ;
4. Mandats des membres du Conseil de Surveillance ;
5. Rémunération des membres du Conseil de Surveillance ;
6. Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions ;
7. Quitus à conférer au Gérant pour sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
8. Décharge aux Commissaires aux Comptes pour leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

1. Mise en conformité des statuts de la Société avec les lois en vigueur ;
2. Pouvoirs en vue des formalités ;
3. Questions diverses.

A cet effet, assister à la réunion, émarger toute feuille de présence, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur toutes questions à l'ordre du jour, accepter toutes fonctions ou se récuser, faire toutes déclarations et réserves, signer tous procès-verbaux, registres, pièces et documents et généralement faire tout le nécessaire dans mon intérêt et dans celui de la Société.

Fait à, le.....2023

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)